

La 18^e réunion du Réseau des pays SUN a eu lieu du 23 au 26 mars 2015. La réunion a été organisée en 9 sessions de deux heures par télé et vidéoconférences, comprenant cinq réunions en anglais, trois en français et une en espagnol.

En tout, 255 participants provenant de 43 pays [Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo Brazzaville, Congo RDC, Côte d'Ivoire, El Salvador, Ghana, Guatemala, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Indonésie, Kenya, République kirghize, République Démocratique Populaire Lao, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Népal, Niger, Pakistan, Pérou, Philippines, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Sri Lanka, Swaziland, Tadjikistan, Tanzanie, Gambie, Togo, Ouganda, Yémen, Zambie, et Zimbabwe] étaient présents à la réunion. Neuf pays participant ont participé par système de vidéoconférence. Les participants du Burundi, du Cambodge, du Tchad, du Costa Rica, de l'Éthiopie, d'Haïti, du Myanmar, du Nigeria, du Rwanda, du Soudan du Sud, du Vietnam et de l'État indien du Mahārāshtra n'ont pu être présents.

40 % des participants étaient des fonctionnaires de leurs gouvernements nationaux, 29 % provenaient d'entités des Nations Unies, 12 % de la société civile, 4 % des donateurs et 10 % du secteur privé.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant : 1) Discussion thématique : « L'engagement du secteur privé dans la nutrition » ; 2) Informations sur les priorités actuelles du Secrétariat du Mouvement SUN : Point sur l'Évaluation globale indépendante du Mouvement SUN ; Organisation des ateliers d'auto-évaluation de 2015 ; Point sur l'exercice de suivi financier (Approche en 3 étapes) ; Point sur les conflits d'intérêts ; Point sur la nutrition dans l'agenda de développement de l'après-2015.

Discussion thématique : « L'engagement du secteur privé dans la nutrition »

Le rapport de l'Évaluation globale indépendante du Mouvement SUN (ICE) relève des difficultés dans l'élaboration d'une action pratique avec la participation du secteur privé. Les pays ont déjà directement fait part de cette préoccupation au Secrétariat du Mouvement SUN. Les participants ont été invités à examiner les questions suivantes lors de la préparation de la téléconférence :

- *Quelle pourrait être la configuration d'une action pratique dans laquelle participe le secteur privé de votre pays ? Donnez des exemples concrets.*
- *En parlant du secteur privé : Quels sont les acteurs que vous prenez en compte, sont-ils organisés d'une manière spécifique et vous êtes-vous engagés dans un dialogue avec eux ?*
- *Quels défis voyez-vous et/ou à quels défis faites-vous face en vous engageant et en travaillant avec le secteur privé ? Quelles mesures peut-on prendre pour les surmonter ? Pouvez-vous donner des exemples en vous fondant sur l'expérience de votre pays ?*

I) Présentation par Jonathan Tench, manager du Réseau global du secteur privé du Mouvement SUN

Rappelant aux participants que le Mouvement SUN ne fait ni partenariat ni ne soutient de partenariat avec les organisations et les compagnies qui violent les conventions des Nations-Unies et le Code international sur la commercialisation des substituts de lait maternel (le Code), Jonathan Tench a présenté le travail du Réseau Global du Secteur privé du Mouvement SUN.

Merci de vous référer au document de présentation préparé par le Réseau global du secteur privé du Mouvement SUN disponible sur son site internet : <http://sunbusinessnetwork.org/>.

II) Observations des pays

1. Quelle pourrait être la configuration d'une action pratique dans votre pays ? Donnez des exemples concrets.

- La plupart des pays (32 sur 43 pays participants), principalement d'Asie et d'Afrique, ont déclaré travailler avec le secteur privé sur **l'enrichissement de produits alimentaires**. 25 sur l'enrichissement de l'huile (de coton, de palme, etc.) et 28 sur l'enrichissement de la farine (blé, riz, maïs, etc.) Le sel iodé (produit localement ou importé) est consommé par la population globale dans 22 pays. L'enrichissement du riz est mis en œuvre dans 9 pays (principalement en Asie ; En Afrique par la Tanzanie et le Mozambique) ; 2 pays ont signalé qu'ils mettent en œuvre l'enrichissement du sucre (en Afrique de l'Est : Malawi et Ouganda) ; et le Malawi met également en œuvre l'enrichissement du beurre.

14 pays ont indiqué que cet enrichissement était mis en œuvre **en partenariat avec les agences des Nations Unies** (9 de ces pays ont également affirmé la **participation des Organisations de la société civile**).

19 pays d'Asie et d'Afrique ont des **législations relatives à l'enrichissement**, et 13 pays ont rendu obligatoire l'**iodation du sel**.

- 12 pays ont adopté des **législations sur la sécurité et la qualité des aliments**, en particulier pour les produits enrichis. Cependant le contrôle de la qualité reste un défi pour un beaucoup de pays.

Seulement 3 pays (République Démocratique Populaire du Lao, Tadjikistan et Pérou) ont déclaré avoir adopté des lois pour **exonérer de taxe les produits enrichis**. Beaucoup d'autres ont déclaré que la détaxation était un sujet compliqué qu'ils trouvaient en outre difficile d'actualiser.

- 9 pays travaillent avec le secteur privé pour fournir une **supplémentation en micronutriments** (en grande partie des pays d'Asie et quelques pays d'Afrique). 6 pays ont confirmé avoir rendu obligatoire **l'approvisionnement en vitamine A**.
- 6 pays, dont le Guatemala, impliquent le secteur privé dans la **distribution des aliments**. 5 de ces pays (d'Asie et d'Afrique) impliquent le secteur privé, en particulier dans les situations d'urgence. 3 de ces pays ont également déclaré travailler en partenariat avec les organismes des Nations Unies et les Organisations de la Société Civile et le secteur privé.
- 12 pays (en Asie et en Afrique) ont confirmé mettre en œuvre **le Code international de commercialisation des substituts de lait maternel (BMS)**. 13 autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, ont indiqué qu'ils associaient le secteur privé (petites unités, femmes ...) afin de produire localement ou en supplément (5) **des compléments alimentaires** pour les enfants et sensibiliser la population sur l'utilisation appropriée des compléments alimentaires.

- 23 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont exprimé leur volonté et souligné la nécessité de **sensibiliser le secteur privé** sur des approches éthiques pour une meilleure nutrition. 16 de ces pays ont indiqué qu'ils travaillent avec le secteur privé pour **sensibiliser la population et les communautés sur l'importance de la nutrition** - 6 ont mentionné le besoin de sensibiliser les douanes et les contrôleurs aux frontières afin d'assurer la qualité des produits importés. 10 pays ont mentionné l'organisation de **campagnes avec les médias**, 6 ont souligné leur travail dans le domaine de **programmes d'éducation** et 4 ont souligné leur partenariat dans le domaine des **télécommunications**.
- 8 pays d'Asie et d'Afrique de l'Ouest ont déclaré **travailler avec le secteur privé pour la recherche** (5 ont mentionné leur travail pour l'innovation technique et le développement de nouveaux produits).
- 9 pays impliquent le secteur privé pour garantir **l'étiquetage des produits, en particulier l'utilisation de logos** sur des produits enrichis.
- Seuls 4 pays (Guatemala, Kenya, Comores et Zimbabwe) ont déclaré avoir déjà réalisé une **cartographie des acteurs** du secteur privé et 4 autres pays (Philippines, le Ghana, le Niger et l'Ouganda) ont souligné que cela constituait pour eux un challenge.
- 5 pays (en particulier d'Amérique latine) ont confirmé la **participation du secteur privé dans le développement de leurs stratégies et plans nationaux pour la nutrition**.

Vue d'ensemble :

La thématique de l'enrichissement est une opportunité de collaboration entre le secteur privé, le gouvernement et les autres acteurs concernés (agences des Nations Unies et Organisations de la société civile) dans les pays SUN en Asie et en Afrique.

De nombreux pays asiatiques disposent déjà de législations relatives à l'enrichissement, la supplémentation en micronutriments et la commercialisation des substituts du lait maternel (BMS). Des partenariats solides avec le secteur privé ont été établis dans les pays asiatiques et latino-américains pour diffuser des messages sur l'importance de la bonne nutrition. Les gouvernements soulignent le besoin de sensibiliser le secteur privé lui-même pour garantir des collaborations harmonieuses pour la nutrition.

En outre, les pays d'Amérique latine impliquent également le secteur privé dans le développement de leurs stratégies et plans nationaux pour la nutrition.

2. En parlant du secteur privé : *Quels sont les acteurs que vous prenez en compte, sont-ils organisés d'une manière spécifique et vous êtes-vous engagés dans un dialogue avec eux ?*

Différents types d'acteurs sont impliqués issus du secteur privé :

- 22 pays SUN d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont déclaré s'engager avec les **petites et moyennes entreprises (petits agriculteurs, petites usines, mains d'œuvre féminine, etc.)** alors que 11 pays ont confirmé travailler avec les **multinationales**, notamment en Asie et en Amérique latine.
- 17 pays ont déclaré qu'ils travaillent avec les **industries (moulins, usines d'huile végétale, etc.)** et 19 ont déclaré la participation d'**entreprises de produits alimentaires transformés**.
- Les **importateurs** collaborent étroitement avec les gouvernements dans 11 pays.

- 4 pays (principalement d'Amérique latine) encouragent également la participation des **exportateurs et/ou commerçants**.

Les acteurs suivants facilitent le dialogue entre les gouvernements nationaux et le secteur privé :

- Le **Ministère du Commerce** (tel que rapporté par 7 pays) crée souvent des liens avec les différentes entreprises.
- Les pays SUN collaborent également avec les **agences de l'ONU (18) et des organisations de la société civile (14)**, pour travailler en partenariat avec le secteur privé, en particulier sur l'enrichissement des aliments. Les **partenaires de développement** facilitent le rapprochement des gouvernements et du secteur privé dans 8 pays.
- 3 pays (El Salvador, Guatemala et Kenya) ont souligné que les **régulateurs** facilitent la communication et la mise en place d'un environnement convivial entre le secteur public et privé.
- Les **médias** jouent un rôle important dans ce dialogue et 7 pays ont mentionné que leur participation s'est avérée réussie.

Les acteurs du secteur privé sont organisés sous les auspices de partenariats, d'alliances ou de réseaux :

- 13 pays ont indiqué que plusieurs partenariats existent entre les différents acteurs du secteur privé, mais qu'ils ne se concentrent pas forcément sur la nutrition (alliances entre entreprises, employeurs, chambres de commerce, etc.) : 4 pays africains ont mentionné être en contact avec les **employeurs** respectifs pour établir des partenariats ; les **représentants de la Chambre de commerce** travaillent avec les gouvernements de 8 pays (Asie et Afrique).
- Très peu de pays (Indonésie, Guatemala et Tanzanie) ont des partenariats ou des réseaux établis avec des objectifs de la nutrition, tels qu'un **Réseau du secteur privé pour la nutrition**. 11 pays ont exprimé la volonté de **mettre en place ces réseaux et le Réseau du secteur privé global SUN a accepté de les soutenir dans cette tâche**.
- 19 pays ont confirmé disposer des **réseaux spécifiques** rassemblant des entreprises similaires pour soutenir une meilleure nutrition (par exemple : 13 pays SUN asiatiques et africains ont confirmé avoir en place une **alliance nationale d'enrichissement** ; des partenariats société-communauté pour la santé, etc.).

3. *Quels défis entrevoyez-vous et/ou à quels défis faites-vous face en vous engageant et en travaillant avec le secteur privé ? Quelles mesures peut-on prendre pour les surmonter ? Pouvez-vous donner des exemples en vous fondant sur l'expérience de votre pays ?*

- L'un des principaux défis des pays dans la **participation du secteur privé** est le « **comment-faire** ». 18 pays ont identifié des difficultés dans la définition de la valeur ajoutée de l'implication du secteur privé dans la nutrition et dans la définition des avantages d'une collaboration entre multinationales et petites entreprises. Mobiliser le secteur non alimentaire (5) ; encourager la participation du secteur privé dans l'agriculture (2) ; et intensifier la représentation des femmes dans le secteur privé (1) sont d'autres obstacles que les pays rencontrent dans la création de partenariats gagnant-gagnant.

- 18 pays ont indiqué qu'ils rencontrent des problèmes dans l'**organisation du secteur privé en une plate-forme commune**. Cela est imputable à la taille et au nombre de petites entreprises et à leur répartition géographique, qui entravent la création d'un réseau pour les réunir.
- Le manque de **capacités techniques ou financières** tout au long de la chaîne d'approvisionnement reste un obstacle dans 7 pays.
- Comme mentionné précédemment, près de 14 pays éprouvent des difficultés à réglementer et contrôler la **qualité des produits importés**.
- Les pays ont exprimé la nécessité pour tous les acteurs concernés de comprendre ce qui constitue un **conflit d'intérêts (CI)** ; et la nécessité d'être outillé de manière adéquate pour empêcher la survenue de ces conflits ou les résoudre (tel que rapporté par 5 pays).
- 4 pays sont en train d'élaborer une **politique de conflits d'intérêts et/ou des lignes directrices** pour faciliter un engagement intensifié et amélioré du secteur privé.
- 9 pays ont souligné leurs défis dans le **suivi du respect des réglementations** telles que le code de commercialisation des substituts du lait maternel.
- **L'exonération de taxes** pour les produits alimentaires importés (produits enrichis en particulier) et la facilitation du libre-échange ont été soulignés comme des défis majeurs en Afrique de l'Ouest (8 pays).
- Le secteur privé est encouragé à collaborer avec l'État grâce à la responsabilité sociale des entreprises (tel que rapporté par 5 pays).
- **Plusieurs autres défis auxquels les pays sont confrontés sont les suivants** : l'obtention de fonds d'investissement, l'accès au crédit pour les petites entreprises, la création d'un environnement propice avec un cadre juridique, l'établissement d'un code de conduite pour les investisseurs, l'établissement d'un plan d'action commun pour les entreprises, le renforcement de la recherche et de l'innovation grâce à des technologies appropriées, la cartographie des acteurs impliqués, la sensibilisation de la population, la limitation de l'implication des producteurs de nourriture non appropriée dans les programmes d'alimentation scolaire, la promotion de congé de maternité obligatoire d'une durée de 6 mois, et la documentation du processus de partage d'expériences.

III) Suivi de la téléconférence organisée par le Réseau du secteur privé global SUN

Compte tenu des différents défis identifiés par les pays SUN, le Réseau global du secteur privé du Mouvement SUN élaborera des lignes directrices sur la création d'alliances nationales d'enrichissement et sur l'utilisation de la technologie mobile pour renforcer la nutrition.

Le Réseau global du secteur privé du Mouvement SUN rassemblera également des études de cas sur l'iodation universelle du sel, l'enrichissement de la farine, du blé et du maïs et sur les partenariats pour

la nutrition infantile qui sécurisent le respect du code international sur les substituts du lait maternel par les entreprises.

Le Réseau global du secteur privé du Mouvement SUN traduira également les documents les plus urgents en français et en espagnol et les diffusera sur son site Web.

Enfin, le Réseau global du secteur privé du Mouvement SUN répondra aux demandes bilatérales faites par les pays, dont 11 portent sur le soutien pour mettre en place un réseau du secteur privé au niveau national et 18 sur le renforcement de l'engagement du secteur privé en matière de nutrition.